

## Le Groupe VYV s'engage pour la prévention des addictions en milieu professionnel

Le Groupe VYV a signé une convention de partenariat avec l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (ANPAA) et l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (ANACT). Ce partenariat porte sur la prévention des addictions en milieu professionnel.

Dans le cadre de ce partenariat, une expérimentation va être menée dans plusieurs territoires (Occitanie, Centre val de Loire et la Réunion). Cette démarche poursuit 3 objectifs :

- Accompagner un groupe d'employeurs (publics comme privés) dans leur démarche de prévention des conduites addictives en milieu professionnel;
- Favoriser les échanges de pratiques entre organisations ;
- Tirer des enseignements des accompagnements et des outils construits collectivement en vue d'un transfert vers d'autres organisations de travail.

Ce partenariat devrait aboutir à une nouvelle génération d'outils et méthodes d'accompagnement des employeurs mais aussi des managers d'entités publiques et privées, pour aborder la question sensible des addictions en milieu professionnel.

A l'issue de cette expérimentation, l'ambition du Groupe VYV est de renforcer son offre d'accompagnement en Santé et Qualité de vie au travail déjà existante, pour que les entités du groupe puisse la distribuer auprès de leurs entreprises et collectivités clientes, répondre aux sollicitations des branches ou aux appels d'offres, et les accompagner dans le cadre d'une proposition globale qui comprend déjà certains outils (exemples : Serious game Addictions, didacticiels pour les employeurs et managers...) et services (programme Vivoptim sur la prévention des conduites addictives dont la sortie est prévue pour début 2021).

Pour le Groupe VYV, acteur engagé sur la prévention des addictions, ce partenariat s'inscrit dans la continuité de son action et lui permet d'agir en milieu professionnel, au plus près des besoins. Entrepreneur du mieux-vivre, le Groupe VYV s'attache à développer une approche globale par services pour accompagner les parcours de vie. Il en a d'ailleurs fait l'un de ses quatre métiers.

En complément de ses offres d'assurance et de soins, le Groupe VYV propose un univers de services qui développe et assemble des solutions diverses (assistance, e-santé, prévention, qualité de vie au travail, conventionnement avec les professionnels de santé...) pour chaque adhérent aux mutuelles du groupe, sous contrat individuel ou collectif. Ceci pour être utile à tous et à chacun dans leur parcours de vie, de manière concrète, personnalisée et adaptée à leur situation.



« Les conduites addictives en milieu professionnel sont répandues et les risques, qui engagent la responsabilité des employeurs, bien identifiés. Même si le travail peut induire certaines de ces conduites, le sujet reste tabou et les actions de prévention peu adaptées et efficaces. Il est donc nécessaire d'agir et de doter les organisations d'outils et de méthodes pragmatiques, éprouvées et adaptées à chacun ».

Virginie Femery,

Directrice du département Santé et prevention à la Direction des Services du Groupe VYV







## Le Groupe VYV, entrepreneur du mieux-vivre

Le Groupe VYV est le 1<sup>er</sup> acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Autour de ses 4 métiers (Mutuelle et assurance, Services et assistance, Soins et accompagnement, Habitat et logement social), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Pour aller plus loin dans l'accompagnement, le Groupe Arcade-VYV, nouveau pilier du Groupe VYV, propose un dispositif inédit visant à promouvoir le logement comme un vrai déterminant de santé. Le Groupe Arcade-VYV est le 4e bailleur social de France, par la taille de son parc HLM qui représente 170 000 logements, 5 500 logements construits par an et 681 établissements adaptés aux publics spécifiques.

Créé en 2017, le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun. L'ensemble des composantes du groupe protège 11 millions de personnes au sein de son écosystème et propose des solutions adaptées à plus de 88 000 employeurs publics et privés.

Le chiffre d'affaires du groupe, intégrant une évaluation du chiffre d'affaires des entités de l'UGM VYV Coopération, est d'environ 10 milliards d'euros ; sur le seul périmètre combiné du Groupe VYV, le chiffre d'affaires est de 8,7 milliards d'euros. Acteur engagé, avec 10 000 élus dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable.

A propos de VYV<sup>3</sup>, l'offre de soins et de services

Au sein du Groupe VYV, l'offre de soins et accompagnement (VYV3) a pour ambition de développer une offre de soins de qualité, socialement performante et innovante, au plus près des territoires. Elle rassemble différents métiers autour de plusieurs pôles : les soins, les produits et services, l'accompagnement. Avec 1 400 établissements de soins et de services en France, VYV3 compte 28 000 collaborateurs et 1 700 élus. Son chiffre d'affaires est de 1,8 milliard d'euros (1,7 milliard d'euros en périmètre combiné Groupe VYV).

www.groupe-vyv.fr 🛈 🗘 🖸







Contacts presse

Nina Tanguy ntanguy@hopscotch.fr 01 41 34 22 03

Paul Caillaud pcaillaud@hopscotchcapital.fr 01 41 34 22 67